



Guide du programme IRMA

Autorisations de reproduction mécanique (SDRM, SESAM)

- Produits audio

Vous devez obtenir une autorisation de reproduction mécanique auprès de la SDRM, même dans le cas où les CD ou DVD sont offerts (produits gratuits, promotionnels).

Demande d'autorisation en ligne (recommandé) : <http://opo.sacem.fr/Lang/FR/Htmls/Sacem/Sacem.html>

Demande d'autorisation manuscrite : utiliser le formulaire "Demande d'autorisation oeuvre par oeuvre".

Pour plus d'informations : www.sacem.fr

- Produits vidéo

Vous devez obtenir une autorisation de reproduction mécanique auprès de la SDRM, même si ces copies sont offertes (produits gratuits, promotionnels).

Plusieurs formulaires de demande d'autorisation oeuvre par oeuvre sont disponibles :

- vidéogrammes destinés à la vente ou à la location pour l'usage privé,
- films d'entreprise, d'institution, d'association...
- vidéogrammes karaokés.

Pour plus d'informations : www.sacem.fr

- Produits ROM

Vous devez obtenir une autorisation de reproduction mécanique pour tout produit multimédia contenant des applications, des musiques sous différents formats (MP3, WAV, AIF, Midi...), des images, des scénarios...

Pour plus d'informations : www.sesam.org

Important :

Pensez à adresser le plus tôt possible une demande d'autorisation à la SDRM/SESAM afin de la remettre à MPO avec votre commande, et d'éviter tout impact sur la livraison de vos produits.

Formulaire « Droits et propriétés intellectuelles »

Pour toutes les œuvres, les titres, les applications originales et pour toutes configurations (fond musical sur votre vidéo, logiciels utilitaires...), assurez-vous de bien disposer des autorisations d'exploitation auprès des producteurs ou éditeurs.

1. Vous êtes propriétaire de l'intégralité des droits pour tout le contenu.

Vous devez nous fournir les éléments suivants :

- la liste des œuvres avec titres, artiste(s), durées
- l'autorisation de reproduction mécanique SDRM (Audio & Vidéo) ou SESAM pour le Multimédia,
- le Formulaire des Droits de Propriétés Intellectuelles (FDPI) disponible sur notre site internet : www.mpo.fr

2. Vous n'êtes pas propriétaire de l'intégralité des droits pour tout le contenu.

Pour chaque œuvre licenciée, vous devrez ajouter à la liste des éléments ci-dessus, une autorisation du propriétaire original (producteur, éditeur).

Nous vous proposons un modèle d'autorisation de reconnaissance des droits d'exploitation par un tiers, disponible sur notre site internet : www.mpo.fr

Si nécessaire, vous pourrez indiquer sur ce document les mentions de restrictions d'exploitation : pays et type de distribution, quantité, durée d'exploitation, ...

Nous vous remercions de nous fournir tous ces documents avec votre commande, afin d'éviter tout impact sur la livraison de vos produits,

Contact pour aide ou renseignements : anti-piraterie@mpo.fr



Quelques conseils

- Pour un produit qui comporte un ou plusieurs extraits musicaux vous devez **déclarer les droits de reproduction** auprès de la SDRM/SESAM et **pour l'utilisation d'originaux, obtenir l'autorisation du propriétaire.**
- Pour les logiciels, nous vous recommandons de toujours vérifier les autorisations d'utilisation incluses dans le programme pour connaître vos droits de redistribution : consultez la **EULA** (*End User License Agreement*).
- Télécharger un logiciel gratuit disponible sur Internet ne permet pas sa diffusion/distribution sans autorisation.

Quelques exemples :

Adobe Acrobat Reader (*Adobe System Inc.*)

www.adobe.com/aboutadobe/antipiracy/report.html

Distribution gratuite. Aucune autorisation requise à condition de respecter les termes de la EULA incluse dans le programme d'installation.

Flash Player (*Macromedia Inc.*)

<http://www.macromedia.com/macromedia/>

Enregistrement en ligne : www.macromedia.com/support/shockwave/info/licensing/

Contact département licences : players_info@macromedia.com

Internet Explorer (*Microsoft Corp.*)

www.microsoft.com/piracy

Distribution gratuite mais nécessite une inscription et réception de la licence.

Information : www.microsoft.com/permission

Enregistrement on-line : www.microsoft.com/windows/ieak/en/licensing/default.asp

Contact département licences : ieak@microsoft.com

Quicktime (*Apple Software*)

www.apple.com/legal/default.html

Distribution gratuite après inscription et réception de la licence. **Attention** : restrictions selon les versions.

Information & enregistrement en ligne : www.apple.com/quicktime/products/legal/

Contact département licences : sw.license@apple.com

Real Player/Real Jukebox (*Realnetwork*) www.real.com/licensing/faq.html

Enregistrement en ligne : <http://proforma.real.com/real/licensing/license.html>

Contact département licences : client_distribution@real.com.

Shockwave Player (*Macromedia Inc.*)

<http://www.macromedia.com/macromedia/>

Enregistrement en ligne : www.macromedia.com/support/shockwave/info/licensing/

Contact département licences : players_info@macromedia.com

Winzip (*Winzip Computing Inc.*)

Besoin d'une autorisation pour distribuer avec d'autres logiciels. Voir dans la EULA.

Site : www.winzip.com

« Ensemble, protégeons vos créations »

Pour tout renseignement sur l'anti-piraterie et le programme IRMA vous pouvez écrire à : anti-piraterie@mpo.fr